



LE TOUR DU LAC

Mensuel
d'informations municipales

Municipalité de Lac-Édouard

Volume 9 numéro 6

La Coop de Solidarité encore à l'honneur

Juin 2015

Le 29 mai dernier, monsieur Jacques Daoust, ministre de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations rendait public le **Plan d'action gouvernemental en économie sociale 2015-2020**.

Ce plan vise la création de 30 000 emplois et des investissements de plus de 500 millions de dollars grâce à un investissement de plus de 100 millions de dollars au cours des cinq prochaines années.

À la page 10 de ce document, la Coopérative de Solidarité de Lac-Édouard est citée en exemple.

Voici le texte :

« LA COOPÉRATIVE DE DÉVELOPPEMENT LOCAL DE LAC-ÉDOUARD :
UN VILLAGE SE RECONSTRUIT UNE FIERTÉ

En 2009, un groupe de citoyens et d'élus se mobilisent pour agir contre la dévitalisation du village de Lac-Édouard, une municipalité de 180 habitants en Mauricie, et relancer son développement.

Ensemble, ils fondent la Coopérative de solidarité de Lac-Édouard, dont la mission est de développer le tourisme ainsi que les services de proximité dans la municipalité. En 2013, la coopérative inaugure deux projets économiques majeurs : le parc écotouristique ainsi que le magasin général de Lac-Édouard.

Le parc écotouristique met en valeur le patrimoine naturel du lac Édouard et de la rivière Batiscan en offrant différentes activités touristiques et récréatives : location d'embarcations, camping rustique, randonnée pédestre, etc. Le magasin général propose des services de proximité comme de l'essence, des produits d'alimentation, de la quincaillerie, des produits pharmaceutiques et des articles de chasse et de pêche, en plus d'héberger le kiosque d'information touristique et le centre de réservation du parc écotouristique.

La coopérative a su créer une vision rassembleuse du développement de Lac-Édouard tout en renforçant les capacités locales. Aujourd'hui, les citoyens, la Municipalité et les partenaires mobilisés sont fiers de ce projet collectif. »



Dans ce numéro :

La Coop de Solidarité encore à l'honneur	1
La Coop...(suite)	2
Rappel : Ordures	
Parc Écotouristique	3
Paniers de légumes	4
Entrepreneurs : Renseignez-vous avant d'intervenir	5
Des nouvelles d'A.D.E.L.E.	6
Travaux dans la bande riveraine	
Festival d'été	7
Petites annonces	8
La reconnaissance est la mémoire du ♥	9
Nos élèves rencontrent le Premier ministre	
Fête de la St-Jean	10
Message de la SQ	11
Heures d'ouverture de la plage du San	
Des nouvelles de votre Coop	12
Prendre un enfant par la main...	13

La Coop de Solidarité.. (suite)

Pour plus détails, voir : http://www.economie.gouv.qc.ca/fileadmin/contenu/publications/administratives/plans_action/plan_action_economie_sociale_2015-2020.pdf

« Les entreprises d'économie sociale participent grandement à la vitalité économique des communautés sur tout le territoire québécois. Elles traduisent également cette forte volonté d'entreprendre et de réussir collectivement. Aujourd'hui, leur place dans l'économie du Québec ne fait plus de doute. Grâce à ce plan d'action, notre gouvernement propose des mesures adaptées à leurs besoins spécifiques », a indiqué le ministre Jacques Daoust.

Le Québec compte actuellement plus de 7 000 entreprises d'économie sociale, qui procurent de l'emploi à plus de 150 000 personnes. En 2014, uniquement pour les entreprises constituées en coopérative ou en mutuelle, le chiffre d'affaires annuel s'élevait à 33,4 milliards de dollars. Le Québec est reconnu comme un modèle sur la scène internationale, notamment pour son approche partenariale dans l'élaboration des politiques publiques en économie sociale ainsi que pour la force de ses réseaux de recherche et de soutien dans le domaine.

Soyons fiers de nos réalisations !

Yvon L'Heureux, président,
Claude Lavoie, vice-président et trésorier,
Sonia Cloutier, secrétaire,
Administrateurs :
Larry Bernier, Daniel Desrochers,
Christian Marchand, Michel Marchand et Rémy Morin



Rappel - Ordures - Rappel

Depuis plusieurs années, la Municipalité de Lac-Édouard a demandé à ses citoyens de mettre leurs matières recyclables dans des sacs bleus ou transparents. **Quant aux ordures, elles doivent aller dans des sacs verts ou noirs, ces derniers devant être déposés dans une poubelle, en métal ou en plastique, munie d'un couvercle ou dans un bac en bois fermé.**

Baucoup de contribuables ont compris que ces mesures visaient une meilleure gestion des matières résiduelles, un travail plus facile pour les éboueurs ainsi qu'un environnement plus propre. En effet, lorsque les sacs verts ne sont pas protégés par une poubelle fermée, les oiseaux et les mammifères ouvrent ces sacs et répandent les ordures dans l'environnement.



Concernant ceux qui déposent leurs sacs à ordures dans un congélateur usagé : pour des raisons évidentes d'esthétique, nous demandons que ces derniers soient recouverts de bois (côtés et couvercle).

Quant au cabanon situé près du quai municipal, **il est réservé à l'usage exclusif des contribuables qui n'ont pas accès au service de la cueillette des ordures à domicile.**

Avec la collaboration de tous, nous ferons de notre environnement un milieu où il est agréable de vivre.

Le Conseil municipal de Lac-Édouard.

Parc Écotouristique

La saison 2015 bat son train et je voudrais vous faire part des activités prévues au Parc pour la saison estivale 2015.

25 juillet : Festival d'été : Tournoi de volley-ball à la plage du San dès 11 h. Pour de plus amples informations, consultez la page Facebook de l'évènement **Festival d'été de Lac-Édouard 2015** et le Tour du Lac. Du plaisir en jouant dans l'eau !



31 juillet au 2 août : Happening Kayak de mer Ô Lac-Édouard :



C'est déjà la septième édition de ce Happening sous la gouverne de monsieur Jean-René Carpentier, d'Exit Nature. Visitez la page Facebook **Parcécotouristique de Lac-Édouard** pour obtenir le programme de la fin de semaine et réserver votre emplacement de camping pour cette activité. Vous ferez de belles rencontres entre kayakistes et découvrirez le majestueux lac Édouard.

8 août : Le Parc Écotouristique de Lac-Édouard en collaboration avec ADELE (Association du Développement Écologique du Lac Édouard) vous invite à l'évènement : **C'est la fête au Parc Éco !** Les activités débuteront dès 10 h pour se terminer en fin d'après-midi. Des surprises et des jeux vous attendent. Un dîner vous sera servi sous le Grand chapiteau d'ADELE. Pour de plus amples informations consultez le Tour du Lac de juillet ainsi que la page Facebook de l'évènement : **C'est la fête au Parc éco.** Plein d'activités pour toute la famille !



➡ Veuillez prendre note des heures d'ouverture de la plage du San : la barrière d'accès à la plage du San sera ouverte tous les jours du 1 juin au lundi, Fête du Travail, 7 septembre, de 9 heures à 21 h.

Merci et bienvenue au Parc Écotouristique

Lorraine Hallé

Coordonnatrice



Paniers de légumes : Sanatorium Historique de Lac-Édouard



Nos produits, de qualité exceptionnelle et à bon prix, proviendront directement de la ferme du Sanatorium pour les légumes de climat frais ainsi que des producteurs maraîchers du sud de la Mauricie pour les légumes de climat chaud.

OFFRE DE SERVICE 2015 : du 26 juin au 2 octobre 2015 (14 semaines)

ENGAGEMENT ANNUEL : ► La Tuque : 325 \$ ► Lac-Édouard : 286 \$

Ceux qui prévoient utiliser notre service de paniers pendant tout l'été 2015 (14 semaines) bénéficieront de plusieurs avantages en payant en totalité au début de la saison (ou en deux versements). En vous inscrivant à l'engagement annuel, vous profiterez des avantages de notre carte-privilège qui donne droit à plusieurs cadeaux au cours de la saison.

CARTE-PRIVILÈGE (avec engagement annuel seulement) :

- ✓ *Un panier gratuit... obtenez 14 paniers pour le prix de 13;*
- ✓ *Une « Surprise du Lac » gratuite à la 3^e, 6^e, 9^e et 12^e semaine;*
- ✓ *En fin de saison, un assortiment gratuit de citrouilles et de courges d'Halloween;*
- ✓ *Laissez-passer pour une visite guidée du Sanatorium Historique Lac-Édouard valide pour un adulte et un enfant durant l'été 2015.*

PANIER À LA SEMAINE : ► La Tuque : 25 \$/panier ► Lac-Édouard : 22 \$/panier

Pour ceux qui ne prennent pas le panier à toutes les semaines durant l'été, vous avez la possibilité de vous inscrire à la semaine. Dans ce cas, vous devez réserver et payer vos paniers au moins une semaine à l'avance dans l'un des points de chute (Place des Artisans, rue Commerciale, La Tuque, Sanatorium Historique de Lac-Édouard, 400 rue Principale).

Sur réception du paiement, nous vous remettons un coupon pour chaque date de collecte prévue avec lequel vous pourrez réclamer votre panier. Ce coupon ne sera effectif que pour la date qui a été convenue avec le commis au point de chute et n'est pas remboursable. Vous pourrez payer un seul panier d'avance ou plusieurs semaines en avance à votre choix.

Merci beaucoup et au plaisir de vous servir,
Éric et Simon Parent et David Lemire



Entrepreneurs : renseignez-vous avant d'intervenir

**Entrepreneurs, avant d'intervenir près d'un lac, d'un cours d'eau ou d'un milieu humide...
renseignez-vous!**

❖ Vous avez des responsabilités

Avant d'entreprendre des travaux dans un plan d'eau ou en bordure de celui-ci, qu'il s'agisse d'un lac, d'un cours d'eau à débit régulier ou intermittent, d'un étang, d'un marais, d'un marécage ou d'une tourbière, RENSEIGNEZ-VOUS! Vérifiez auprès de votre client pour savoir s'il détient les autorisations requises par le Ministère. Ces travaux peuvent également nécessiter un permis de la municipalité ainsi qu'une autorisation du ministère des Ressources naturelles et de la Faune, secteur Faune Québec, en vertu de la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune.

Vous pouvez également ajouter au contrat que vous prévoyez signer avec votre client, une clause spécifiant qu'il s'engage à obtenir les autorisations requises et à vous fournir les informations nécessaires à la réalisation des travaux.

❖ ... Il y a des conséquences!

Si vous ne prenez pas ces précautions, vos employés et vous-même pourriez être tenus responsables d'avoir exécuté des travaux non autorisés. De plus, des poursuites pourraient être intentées contre vous. Faites donc preuve de prévoyance! Restaurer un écosystème aquatique ou un milieu humide engendre des frais importants pour les contrevenants.

❖ Si vous devez intervenir dans un lac, un cours d'eau, un milieu humide ou en bordure de ceux-ci, sachez que...

En vertu de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (L.Q.E., c. Q-2) et de ses règlements d'application, la rive, le littoral et la plaine inondable des lacs ou des cours d'eau (à débit régulier ou intermittent), les étangs, les marais, les marécages et les tourbières, font l'objet de diverses mesures de protection.

Ces écosystèmes fragiles sont source de vie pour nombre d'animaux et de plantes. Ils constituent une richesse écologique, économique, sociale et récréative à préserver pour le bien de tous.

Cependant, ces milieux subissent de fortes pressions qui résultent d'interventions humaines réalisées à diverses fins : agriculture, activités industrielles, urbaines ou de villégiature. Prendre conscience de la portée de ce genre d'intervention devrait motiver tous et chacun à mettre du sien pour protéger ces milieux.

❖ Certaines activités causent des torts considérables...

Les travaux que vous effectuez dans un lac, un cours d'eau, un milieu humide ou en bordure de ceux-ci peuvent avoir des conséquences irrémédiables pour le milieu environnant : ils sont susceptibles d'entraîner l'érosion des rives, la mise en suspension de sédiments dans l'eau, l'envasement de frayères, la disparition d'espèces menacées; ils peuvent aussi accroître les risques d'inondation, voire même détériorer des paysages.

❖ Avant d'entreprendre un chantier, faites preuve de prévoyance... Informez-vous !

Pour tout renseignement, vous pouvez communiquer avec le Centre d'information du **Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs** :

Téléphone : 418-521-3830 ou sans frais : 1 800 561-1616

Télécopieur : 418-646-5974

Courriel : info@mddefp.gouv.qc.ca

Internet : www.mddefp.gouv.qc.ca

Ou à la Municipalité de Lac-Édouard :

Téléphone : 819-653-2238

Télécopieur : 819-653-2338

Courriel : muni.lacedouard@explornet.ca

Internet : www.lacedouard.ca

Source : Ministère du Développement durable, de l'environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP)

<http://www.mddefp.gouv.qc.ca/eau/rives/entrepreneur/index.htm>

Des nouvelles d'A.D.E.L.E.

L'AGA d'ADELE aura lieu le dimanche 14 juin 2015, à 10 h, au Centre Communautaire de Lac-Édouard à la salle communautaire. Venez prendre des nouvelles de votre association et nous faire part de vos idées. Des cartes de membre seront en vente sur place.

Deux corvées d'ADELE auront lieu au courant du mois de juin. Le montage du pavillon de la plage du SAN ainsi que la pose des tonnelles à l'entrée des sentiers. Nous avons besoin de bénévoles pour nous aider à réaliser nos projets. Pour donner votre nom veuillez communiquer avec :

❖ Claude Lavoie : 819 653-2069, pour le pavillon ❖ Pierrot Doucet : 819 653-2175, pour les tonnelles.

C'est la fête au Parc éco : ADELE se joint au Parc écotouristique de Lac-Édouard, pour préparer une fête le 8 août prochain sur le site du Parc. Surveillez le **Tour du Lac** de juillet et la page Facebook de **Parcécotouristique de Lac-Édouard** pour avoir toute la programmation de la journée.

Bienvenue aux pêcheurs et souvenez-vous que si vous pêchez dans le lac Édouard et que vous aimez taquiner la truite, ADELE y contribue. Donc, incitez vos amis à se procurer la carte de membre au Magasin Général au coût de 20 \$. Merci d'y penser...



Profitez des sentiers d'ADELE pour une belle randonnée en forêt. Amenez votre visite durant la période estivale. Une randonnée suivie d'une baignade dans le lac, c'est inoubliable !

Bon mois de juin à tous et Bonne Fête de la St-Jean !
Lorraine Hallé, secrétaire

Travaux dans la bande riveraine, en cours d'eau et en milieu humide

Si vous vous proposez de faire des travaux dans une bande riveraine, dans un cours d'eau ou dans un milieu humide (marais, marécage, tourbière, étang, etc.) nous vous suggérons de contacter l'inspectrice municipale de la Municipalité de Lac-Édouard avant de commencer les travaux.

En effet, des normes très sévères ont été édictées par le Ministère du développement durable, de l'environnement, de la faune et des parcs (MDDEFP) et qui ont pour effet de limiter grandement les actions permises dans ces milieux.

En contactant l'inspectrice municipale, vous aurez l'heure juste et vous vous éviterez des frais inutiles et/ou des amendes variant de 500 \$ à 1 000 \$ par jour.

Pour votre information, nous vous invitons à consulter :

1. MDDEFP : Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables au :

<http://www.mddefp.gouv.qc.ca/eau/rives/index.htm>

2. Règlement de concordance relatif au zonage (124-09), surtout les articles 4.12 et suivants au :

<http://www.lacedouard.ca/upload/lacedouard/editor/asset/124-2009%20R%C3%A8glement%20Concordance.pdf>

3. Règlement sur la revégétalisation des rives, sur la protection des lacs et cours d'eau (129-10), surtout les articles 6, 7, 8 et 9 et suivants au :

<http://www.lacedouard.ca/upload/lacedouard/editor/asset/129-2010%20R%C3%A8glementRev%C3%A9g%C3%A9tationdesRives.pdf>

Voici les coordonnées de l'inspectrice municipale, madame Sonia Cloutier :

Téléphone : 819-653-2238

Télécopieur : 819-653-2338

Courriel : muni.lacedouard@explornet.ca

Internet : www.lacedouard.ca

Festival d'été de Lac-Édouard 2015 : le samedi 25 juillet



Participez au festival d'été de Lac-Édouard 2015 qui aura lieu le samedi 25 juillet prochain à la plage du Parc écotouristique de Lac-Édouard (plage du San).

Programme :

10 h 30 : COURSE DE CANOT devant la plage (canots à votre disposition sur le site)

12 h : Nouveauté cette année
Tournoi de volley-ball pour les enfants

13 h : TOURNOI DE VOLLEY-BALL DE PLAGES
Deux filets seront installés afin de tenir deux matchs en même temps. Il y aura 2 finales : A et B.

À la fin du tournoi, nous remettrons les prix aux équipes gagnantes de la journée.

18 h : Un SOUPER MÉCHOUI sera servi sur le site

Note : Vous pourrez vous procurer des collations, des boissons gazeuses et de la bière sur place tout au long de la journée.

Pendant le repas, des PRIX DE PRÉSENCE seront tirés parmi toutes les équipes qui auront participé à une ou à plusieurs activités du Festival.

En fin de journée, les filets seront à votre disposition pour des matchs de VOLLEY-BALL ENTRE AMIS.

20 h : Spectacle avec un CHANSONNIER sur le site du festival
Feux de joie (si la température le permet).

Vous pourrez vous procurer des CHANDAILS DU FESTIVAL d'été de Lac-Édouard 2015 au coût de 15 \$.

INSCRIPTION : Dès maintenant, et ce, jusqu'au 25 juillet 10 h.

Coût de l'inscription : 5 \$ par personne pour les activités de la journée seulement ou 10 \$ par personne pour les activités, le souper et le spectacle. Souper et spectacle : 10 \$. L'inscription est gratuite pour les enfants de moins de 8 ans.

Les équipes doivent être de 4 personnes au choix (mixte ou non) pour le tournoi de volley-ball et de 2 personnes pour la course de canot.

Si vous n'avez pas d'équipe ou pas assez de membres pour en former une, inscrivez-vous et nous nous assurerons de former des équipes selon les cas. Veuillez indiquer le nom des membres ainsi que le nom de l'équipe, et ce, pour toutes les activités.

ATTENTION ! Nombre LIMITÉ d'équipes inscrites au tournoi de volley-ball.
Faites vite !

Inscrivez-vous dès maintenant aux numéros suivants ou via notre page Facebook Festival d'été de Lac-Édouard 2015 :

Moly ou Madyson Martel Côté : 819-653-2239

Samuel Bolduc : 819-676-6124

Venez vous amuser en famille et entre amis sous le soleil toute la journée.

On vous attend !

Madison, Moly et Samuel

HÉBERGEMENT :

- ❖ Le Parc Écotouristique
819-653-2052
- ❖ Le Domaine Lac-Édouard
819-653-2100
- ❖ Le Gîte d'Édouard
819-653-2165
- ❖ Le Goéland
819-653-2006
- ❖ La Seigneurie du Triton
819-653-2150



Petites annonces

Karting

S.C. Performance Karting a ouvert sa piste le 25 juillet 2014. On y a ajouté un bistro-bar et une salle à manger en mars 2015.



La piste de karting fait 1,2 kilomètre et peut accueillir des propriétaires de kart et même des compétitions. Sur place, vous pouvez louer des karts.

Les propriétaires, Stéphane Couturier et sa conjointe Stéphanie Gingras, sont là pour vous accueillir au 200, rue Jean-Clermont, Saint-Célestin (à deux pas du pont Laviolette).

Stéphane est le fils de Olympe Bordeleau et le beau-fils d'Adrien Francoeur, résidants de Lac-Édouard

Messe



Il y aura une messe le samedi
27 juin à 16h.

Venez vous joindre à nous.

Les fourmis : Rappel

Les fourmis sont peut-être de retour dans votre maison. Voici comment vous débarrasser de ces insectes qui envahissent vos résidences :



- 1- Épandez, au pied du solage de votre maison, de l'insecticide pour fourmis à base de Dioxyde de Silice 80% (ex. Insectigone).
- 2- Déposez, à l'intérieur, quelques gouttes de Borax 5,4% (ex. Antex) près de l'endroit par lequel elles entrent dans votre demeure ou sur leur chemin. Si vous avez des animaux domestiques, utilisez des trappes à fourmis contenant du Borax 5% (ex. Ant Trap).



Pour de plus amples informations sur ce sujet, consultez le site Internet :

http://www2.ville.montreal.qc.ca/insectarium/toile/info_insectes/fiches/fic_fiche20_fourmis.htm

Luminaires de rues



La municipalité de Lac-Édouard a procédé au remplacement de ses 37 luminaires de rue.

Les anciens lampadaires vous sont offerts au prix de 25 \$ chacun.

Pour toute information, appelez au 819-653-2238. Premier arrivé, premier servi !

Troupe des Bons Vivants



Souper théâtre à Lac-Édouard

Sous-sol de l'église de Lac-Édouard

Dates des prochaines représentations :
Les samedis 20 juin et 18 juillet à 18 h.

Réservation : Denise Vaillancourt au 819-653-2251

Coût : 25 \$ par personne

Apportez votre vin

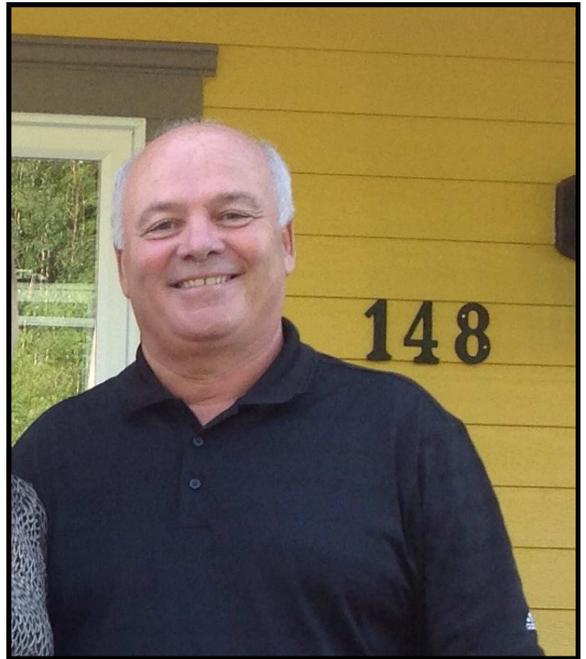
Bienvenue à toutes et à tous !

La reconnaissance est la mémoire du

Le 6 juin 2014, la Coop a reçu le prix du Mérite municipal du Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire pour son projet de la Coopérative de solidarité. « Le Mérite municipal est un hommage public à l'engagement de femmes et d'hommes qui ont contribué à améliorer la qualité de vie des citoyens de leur milieu. Les personnes mises à l'honneur ont soutenu ou soutiennent toujours, par leur action bénévole ou par leur travail exceptionnel, les efforts que déploie leur municipalité pour offrir des services de qualité à ses citoyens. »

Le 29 mai dernier, monsieur Jacques Daoust, ministre de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations rendait public le **Plan d'action gouvernemental en économie sociale 2015-2020**. Dans ce document, notre coopérative de solidarité de Lac-Édouard est citée en exemple pour son implication sociale dans la communauté.

Cet extraordinaire projet a vu le jour grâce à de nombreux bénévoles. Cependant, cela prend toujours un leader. Yvon L'Heureux en est un de ceux-là. Il a su mobiliser un groupe de personnes en posant son ultime question : « Ça nous tentes-tu ? »



Un grand MERCI Yvon pour ton implication dans la communauté !

Nos élèves rencontrent le Premier ministre du Québec

Pour compléter les apprentissages en relation avec leur cours Éducation à la citoyenneté, Félix Bernard, Camille Chevarie et Marie-Élaine Chevarie se sont rendus à l'Assemblée nationale le mardi 12 mai dernier. Invités par madame Julie Boulet, députée de Lavolette, ils ont pu s'entretenir quelques instants avec messieurs Philippe Couillard, Premier ministre et François Blais, ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Après cette rencontre, ils ont assisté à la période des questions.

Après avoir été présents à la séance du Conseil de l'Agglomération de La Tuque en avril et à celle de Lac-Édouard, en juin, ces visites leur ont bien fait saisir l'existence des trois niveaux de gouvernement au Québec : municipal, régional et provincial. Il faut se rappeler qu'il y a deux ans, ils s'étaient rendus à Ottawa pour se familiariser avec les rouages du gouvernement fédéral.

Merci beaucoup madame Julie et
madame Rollande.





Programmation de la Fête Nationale à Lac-Édouard

8 MILLIONS D'ÉTINCELLES

fetenationale.quebec + #fnqc

Le mardi 23 juin 2015

- 15 h Ouverture officielle
Salut au drapeau par les élèves de La P'tite École et discours patriotique de bienvenue
- 15 h 15 Jeux de style « Une minute pour gagner » (Activité familiale)
- Activités diverses :
Tournois divers (fers, cartes et washers (rondelles) (Activité familiale)
Activités spéciales pour les enfants
- 17 h 15 Présentation théâtrale mettant en vedette les élèves de La P'tite École. Mise en scène, décors et costumes de madame Annie Tremblay
Spectacle musical mettant en vedette les élèves de La P'tite École.
Mise en scène de madame Isabelle Jomphe.
- 18 h 15 Souper spécial : Méchoui, Traiteur : Le Boké
(Billet en vente à la Coop de Lac-Édouard au coût de 10 \$ par adulte, gratuit pour les enfants de 12 ans et moins).
- N'oubliez pas de vous procurer vos billets car il n'y aura aucun billet en vente à la porte.**
- 19 h 30 Remise des prix
- 20 h Spectacle musical historique et soirée dansante avec les AS de Lac-Édouard
- 21 h 30 Feu de joie

D'autres surprises vous attendent, bienvenue à toutes et à tous !

Message de la SQ

Les véhicules bruyants dérangent...



La saison estivale arrive à grands pas et c'est le temps de sortir les belles voitures. Les jeunes conducteurs sont fiers d'avoir leurs propres véhicules et très souvent, ils aiment les personnaliser pour se distinguer de leurs copains.

Toutefois, les modifications ne sont pas toujours faites adéquatement et de façon légale. Les modifications mécaniques peuvent, entre autres, être dérangeantes pour le voisinage à cause du bruit. L'article 258 du Code de la sécurité routière stipule ceci : « *Tout véhicule automobile doit être muni d'un système d'échappement conforme aux normes établies par règlement.* » Et le règlement dit : « *Aucun élément du système d'échappement ne doit être remplacé, modifié ou enlevé de manière à rendre le système plus bruyant que celui installé lors de la fabrication du véhicule routier par le fabricant.* » L'amende prévue au Code de la sécurité routière (abréviation : CSR) est de 100 \$ à 200 \$.

Les modifications apportées à un véhicule peuvent aussi être dangereuses, elles peuvent nuire à la stabilité de la voiture. Une automobile modifiée pour faire de la course, avec une suspension ferme et des pneus larges aura une bonne adhérence sur une piste prévue à cet effet. Toutefois, ce même véhicule qui circule sur le chemin public n'aura pas la même tenue de route car le chemin public est plus abimé, les courbes ne sont pas prévues et construites de la même façon que sur une piste de course.

Donc, avant d'investir des sommes considérables sur une voiture, au risque que le policier l'envoie à l'inspection mécanique (\$\$\$) et vous retrouver dans l'obligation de remettre des pièces originales pour la remettre sur la route, renseignez-vous. Voici un lien intéressant à consulter à cet effet :

https://secure.saaq.gouv.qc.ca/documents/documentation/sites/all/files/modif_conduite_0.pdf

En terminant, un rappel concernant les **COURSES** de rue (CSR, article 422) et le « **CAR SURFING** » (CSR, article 434) : Les conséquences de ces deux infractions sont les mêmes : Si vous êtes pris en défaut : L'amende est de 1 000 \$ avec 12 points d'inaptitude. Votre permis est suspendu sur le champ pour 7 jours et votre véhicule est saisi 7 jours à la fourrière, à vos frais.

La responsabilité de vos décisions vous revient...Pensez-y !

Heures d'ouverture de la plage du San

Suite aux nombreux actes de vandalisme perpétrés à la plage du San et aux bâtiments du Sanatorium historique de Lac-Édouard, une barrière a été installée à la fin de la route du Lac-Édouard, 400 rue Principale. Du 1 juin au lundi, Fête du Travail, la plage sera accessible de 9 h à 21 h. À compter du 15 octobre jusqu'au 1 mai, la route pour se rendre à la plage sera fermée en tout temps.

De plus, il sera interdit de stationner sur le bord de la route, du Domaine du Lac-Édouard jusqu'à la barrière et ce, des deux côtés du chemin ainsi que dans les sentiers de quads et de motoneige. L'amende est de 100 \$.

Municipalité de Lac-Édouard



Des nouvelles de votre Coop

Heures d'ouverture du magasin général : 8 h 30 à 21 h, 7 jours / semaine.

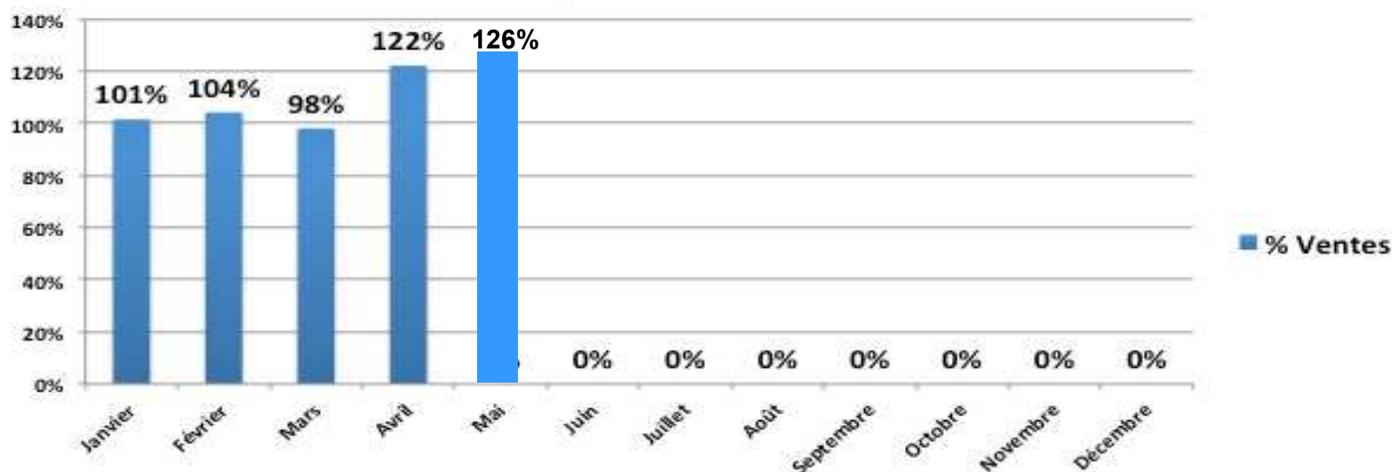
Voici nos performances de ventes en date de fin mai

	Objectif annuel	Cumulatif à ce jour
Magasin	438 000 \$	136 343 \$
Essence	226 000 \$	106 639 \$
Total	664 000 \$	242 942 \$

Mois de mai 2015 : Ventes mensuelles

	Objectif	À ce jour	Écart
Magasin	34 000 \$	41 423 \$	7 423 \$
Essence	15 000 \$	20 387 \$	5 387 \$
Total	49 000 \$	61 810 \$	12 810 \$

% Objectif Mensuel atteint



Rappel : Propane au magasin général

En vente : Réservoir neuf de 20 lbs, rempli : 58,99 \$

Remplissage de réservoir :

- 20 lbs : 19,99 \$
- 30 lbs : 34,99 \$
- 40 lbs : 46,99 \$
- 60 lbs : 64,99 \$
- 100 lbs : 86,99 \$



- * Prévoir un délai de 1 à 2 semaines pour le remplissage.
- * Les taxes ne sont pas comprises dans les prix.

Rappel : Nous sommes dépositaires des permis de chasse et pêche. Nous vendons aussi des vers pour la pêche.

Prendre un enfant par la main

Quoi de plus merveilleux que la venue d'un nouvel enfant ! Il a tout à apprendre et à découvrir. Comme le dit si bien l'auteur-compositeur Yves Duteil :

*« Prendre un enfant par la main
Et lui chanter des refrains
Pour qu'il s'endorme à la tombée du jour
Prendre un enfant par l'amour
Prendre un enfant comme il vient
Et consoler ses chagrins
Vivre sa vie des années, puis soudain
Prendre un enfant par la main
En regardant tout au bout du chemin
Prendre un enfant pour le sien. »*

Accueillons avec joie ces trois adorables poupons et aidons-les à faire leur bout de chemin en leur tendant la main.

Le 23 mai dernier, parents et amis se sont réunis pour le baptême d'Elly Duchesneau.



Sa mère, Myriam Bolduc est la fille de Josée Rioux et Michel Bolduc. Le papa, Alex Duchesneau, le parrain, Jonathan Duchesneau et la marraine, Laurie Laflamme étaient tous très heureux de l'accueillir.

Grand-maman Lorraine Hallé (Mamilo) nage dans le bonheur depuis la naissance de sa délicieuse petite-fille prénommée Marilou.

Ses parents, Pier-Lou Hallé et Geneviève Wilson, sont tous les deux natifs de Lac-Édouard et ils sont très fiers de nous présenter leur mignonne petite fille.



Shayne Connelly Soucy et Chloé Boivin Côté sont très heureux de nous présenter leur fils Lawrence Boivin Connelly !



Lawrence est né le 23 avril à 17 h 02. Il pesait 8,7 livres. J'imagine sans peine l'immense joie de ses grands-parents.

Municipalité de Lac-Édouard

195, rue Principale
Lac-Édouard
GOX 3N0

Téléphone : 819-653-2238
Télécopie : 819-653-2338
Messagerie : muni.lacedouard@xplornet.ca

Heures d'ouverture du bureau municipal
Lundi au jeudi :
8 h à 12 h et 13 h à 16 h
Vendredi : 8 h à 12 h



Retrouvez-nous sur le Web :
www.lacedouard.ca



Facebook :
www.facebook.com/LacEdouard

TAXES MUNICIPALES

Communiquez avec madame Johanne Marchand,
directrice générale et secrétaire-trésorière
Courriel : dg.lacedouard@xplornet.ca

PERMIS DE CONSTRUCTION

Communiquez avec madame Sonia Cloutier,
inspectrice municipale
Courriel : muni.lacedouard@xplornet.ca

CHANGEMENT D'ADRESSE

Communiquez avec madame Sonia Cloutier
Téléphone : 819-653-2238
Courriel : muni.lacedouard@xplornet.ca

ASSEMBLÉE DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la prochaine assemblée publique :
le mercredi 8 juillet 2015 à 19 h.

Bienvenue à toutes et à tous !

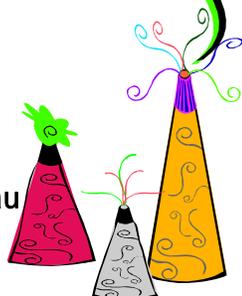
Bonne Fête

Juin

12 : Gary St-Jarre
Céline Brassard
13 : Yvon L'Heureux
21 : Pierrot Doucet
22 : Annabelle Charest
Daniel Gélinas
24 : Patrice Lapointe

Juillet

3 : Michael Bernier
Sylvie Carbonneau



Veuillez prendre note que les équipements de la salle d'entraînement (gymnase au Centre communautaire) ne seront pas disponibles du 19 au 26 juin inclusivement afin de nous permettre d'aménager la salle avant et après la fête de la St-jean.

Merci pour
votre collaboration

